

## V

(Avis)

## PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

## COMMISSION EUROPÉENNE

## APPEL À PROPOSITIONS — EACEA/36/10

**Coopération entre l'Union européenne et les États-Unis dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle**

**Atlantis: Actions pour la création de liens transatlantiques et de réseaux universitaires dans le domaine de la formation et des études intégrées**

**Appel à propositions 2011**

(2011/C 2/02)

### 1. Objectifs et description

Les objectifs généraux sont de promouvoir la compréhension mutuelle entre les peuples de l'Union européenne et des États-Unis d'Amérique, notamment une meilleure connaissance de leurs langues, cultures et institutions respectives, et d'améliorer la qualité du développement des ressources humaines dans l'Union européenne et aux États-Unis.

### 2. Candidats admissibles

La présentation de demandes de subvention dans le cadre du présent appel à propositions est réservée aux établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'aux établissements d'enseignement et de formation professionnels (comprenant les *Community Colleges* aux USA). En ce qui concerne les mesures à caractère stratégique, l'appel s'adresse également à d'autres organisations, telles que les agences d'accréditation, les agences ou organisations chargées de l'éducation, les sociétés privées, les groupes industriels et commerciaux, les organisations non gouvernementales, les instituts de recherche et les organismes professionnels. Pour être admissibles, les candidats devront être établis dans l'un des pays de l'Union européenne.

Tout consortium souhaitant participer au programme Atlantis devra satisfaire les critères de participation suivants:

— *Les Projets pour la création de Diplômes Transatlantiques* devront comprendre l'une des deux options de consortium/participation suivantes:

1) au moins deux institutions UE de différents États membres de l'UE et une institution des États-Unis,

ou

2) au moins deux institutions UE de différents États membres de l'UE et deux institutions des États-Unis (du même état ou d'états différents).

— *Les Projets de Mobilité privilégiant l'Excellence* devront comprendre au moins deux institutions UE de différents États membres de l'UE et deux institutions des États-Unis (du même état ou d'états différents). Les partenaires supplémentaires qui dépassent le nombre minimum n'engendreront pas d'augmentation du budget.

— *Les mesures à caractère stratégique* devront comprendre au moins deux institutions UE de différents États membres de l'UE et deux institutions des États-Unis (du même état ou d'états différents). Les partenaires supplémentaires qui dépassent le nombre minimum n'engendreront pas d'augmentation du budget.

### 3. Actions éligibles et durée

Le présent appel de propositions porte sur trois types d'actions, à savoir:

#### Action 1 — Projets de consortiums pour la création de Diplômes Transatlantiques

Cette action soutient les consortiums d'établissements d'enseignement supérieur européens et américains (ci-après «consortiums») en vue de la mise en place de programmes universitaires mixtes/doubles ou communs, désignés sous le nom de «diplômes transatlantiques» dans le présent document. L'aide offerte comporte des bourses de mobilité pour les étudiants et les membres du personnel universitaire et administratif («faculté»).

#### Action 2 — Projets de Mobilité privilégiant l'Excellence

Cette action fournit un financement aux projets de développement de programmes d'études internationaux impliquant une mobilité transatlantique à court terme non directement liée à l'obtention d'un diplôme commun ou mixte/double. L'aide offerte comprend des bourses de mobilité pour les étudiants et les membres du personnel universitaire et administratif («faculté»).

#### Action 3 — Mesures à caractère stratégique

Cette action soutient les projets et activités multilatéraux UE-États-Unis destinés à renforcer la collaboration dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

La durée maximale des projets sera de 24 à 48 mois selon le type d'action. Il est prévu que les activités commencent le 1.10.2011 et, selon l'action du programme, se terminent deux à quatre ans plus tard.

Projets pour la création de diplômes transatlantiques	48 mois
Mobilité privilégiant l'excellence	48 mois
Mesures à caractère stratégique	24 mois

### 4. Critères d'attribution

*Critères d'attribution pour les projets de création de diplômes transatlantiques et les projets de mobilité privilégiant l'excellence*

Les critères de qualité suivants seront appliqués afin de déterminer l'évaluation générale en termes de qualité de chaque proposition admissible:

L'intérêt du projet proposé, (représentant 30 % de la note générale)

La qualité de la conception du projet proposé, (représentant 70 % de la note générale).

*Critères d'attribution pour les mesures à caractère stratégique*

Les critères de qualité suivants seront appliqués afin de déterminer l'évaluation générale en termes de qualité de chaque proposition admissible:

L'intérêt du projet proposé, (représentant 30 % de la note générale)

La qualité de la conception du projet proposé, (représentant 70 % de la note générale).

Une description plus détaillée des critères d'attribution est disponible dans le guide du programme.

Au cours de la sélection, la priorité sera donnée aux (pour autant que la proposition représente une qualité suffisante)

— Projets soumis par des consortiums de nouveaux établissements et départements ainsi que les projets soumis par des institutions et départements qui n'ont pas été subventionnés comme partenaires chefs de file durant les deux tours de sélection Atlantis précédents,

— propositions axées sur l'enseignement et la formation professionnelle supérieur/post-secondaire.

L'UE ainsi que FIPSE (USA) encouragent les propositions dans tous les domaines mais une attention spéciale sera accordée aux candidatures impliquant l'esprit d'entreprise, le développement durable et les questions environnementales.

## 5. Budget

Le budget disponible de la part de l'UE s'élève approximativement à 6 440 000 EUR.

En ce qui concerne les établissements des États-Unis, un financement comparable sera offert. Il est prévu que:

- sept à dix projets de l'Action 1, avec un maximum de 428 000 EUR seront financés,
- sept à neuf projets de l'Action 2, avec un maximum de 180 000 EUR et
- cinq à sept projets de l'Action 3, avec un maximum de 70 000 EUR seront financés.

## 6. Délai

Les candidatures doivent être introduites à la fois auprès de l'UE et des États-Unis au plus tard le **7 avril 2011**.

**Le candidat européen** devra envoyer sa candidature à l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture», à l'adresse suivante:

Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture»  
Appel à propositions UE-États-Unis 2011  
Avenue du Bourget 1 — BOUR 02/17  
1140 Bruxelles  
BELGIQUE

Les candidatures présentées au nom de l'institution chef de file de l'UE devront être introduites au moyen du formulaire adéquat, dûment complété, signé par la personne autorisée à conclure des accords juridiquement contraignants au nom de l'organisation candidate et daté.

Les candidats UE souhaitant plus d'informations peuvent contacter l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» à l'adresse électronique suivante: EACEA-EU-US@ec.europa.eu

**Le candidat américain** devra envoyer sa candidature aux États-Unis; les informations et instructions du dossier de candidature sont disponibles à l'adresse: <http://e-grants.ed.gov>

Les candidats américains souhaitant obtenir plus d'informations peuvent contacter:

Tanyelle Richardson  
US Department of Education  
International Studies Group  
1990 K Street N.W.  
Suite 6017  
Washington, DC 20006-8521  
UNITED STATES OF AMERICA  
Tél. +1 2025027626  
Fax +1 2025027869  
Courriel: [tanyelle.richardson@ed.gov](mailto:tanyelle.richardson@ed.gov)

## 7. Informations complémentaires

Le texte du guide du programme et les formulaires de candidature sont disponibles à l'adresse suivante:

[http://eacea.ec.europa.eu/extcoop/usa/index\\_en.htm](http://eacea.ec.europa.eu/extcoop/usa/index_en.htm)

Les candidatures devront être conformes aux exigences énoncées dans le guide du programme et être soumises à l'aide du formulaire approprié.